

INTERVIEW DE MAGUY BEAU PRÉSIDENTE DE LA MOCEN

Maguy Beau, souriante self-woman originaire du pays d'oc est née dans l'Aude, le premier août 1949 à Caunes Minervois. Elle monte à Paris à 19 ans et démarre dans la vie professionnelle comme employée de bureau à la MGEN. Un engagement de hasard mais le hasard fait bien les choses. Le destin de Maguy est scellé. Elle ne quittera plus le mouvement mutualiste.

Présidente de la MOCEN depuis 20 ans, Maguy Beau se profile comme une femme d'action. Elle fait ses classes et devient à 25 ans assistante du président de la MIRFEN, René Teulade. « Il m'a mis le pied à l'étrier » explique Maguy Beau avec reconnaissance. Cooptée en 1974, pour entrer au conseil d'administration de la MOCEN, elle brûle les étapes et sera rapidement responsable bénévole du département de Paris. Sous la présidence de Pierre Bertelet, elle est élue vice-présidente. En 1988, à l'occasion d'une Assemblée Générale à Toulouse, la voilà présidente de la Mocen. « Tout un symbole... » souligne-t-elle.

Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur depuis juillet dernier, Maguy retient de son parcours, la satisfaction du devoir accompli et la fierté d'avoir croisé, dans la cour des grands, quelques-unes des plus belles figures du mouvement mutualiste. En juin 1989, Maguy Beau entre au Conseil d'Administration de la FNMF, puis en avril 1992 (pour une échéance trop courte, à son gré), au Comité Exécutif. « J'ai été, souligne-t-elle, la 1^{ère} femme à faire partie de cette instance et j'y ai pris une part très active. »

En 1981, à Besançon, dans une enceinte mutualiste, elle rencontre celui qui deviendra son mari, Pascal Beau, aujourd'hui directeur de la publication « Espace Social Européen ». Deux ans plus tard naîtra Alexandre.

Depuis 1994, Maguy Beau est mise à disposition par l'UMR (Union mutualiste retraite) dont elle est salariée.

Une carrière heureuse et une femme du sud qui porte en elle le beau soleil de son jour de naissance et de sa terre natale.

LA MOYEN

Créée en 1951 par Pierre Bertelet avec l'appui de la MGEN, la mutuelle MOYEN (Mutuelle du personnel des Œuvres Corporatives de l'Éducation Nationale) a pour vocation de couvrir les salariés non-fonctionnaires travaillant dans les œuvres se situant dans le prolongement du service public et laïque de l'Éducation Nationale.

« Dans les années 80, le champ de recrutement se rétrécit explique la présidente Maguy Beau, car les adhérents attirés par une concurrence déjà exacerbée nous quittent.

En 1988, nous étions 32 000, 2 ans plus tard nous n'avions plus que 25 000 adhérents. Nous allions disparaître... J'envisage alors, explique la présidente d'une voix déterminée, de proposer un réel bouleversement : création d'options, de cotisations forfaitaires et ouverture de la possibilité d'admission à tout le secteur associatif. La MOYEN devient alors la Mutuelle des associations. »

« De plus, poursuit-elle, nous entrons en négociations avec la MAIF et signons un partenariat au terme duquel la MAIF proposait aux adhérents de Filia Maif le produit santé Mocen.

La MOYEN poursuit son développement avec en 2000, l'absorption de la Mutuelle des Amis de la Fidélité (8 000 membres). « Cela m'ouvrait alors le champ Interpro » souligne Maguy Beau.

Aujourd'hui la MOYEN emploie 60 salariés, dans les bureaux de la rue du Louvre, mutualise 90 000 personnes protégées dont 55 % à titre individuel et 45 % à titre collectif.

« La concurrence interne est la plus dure, souligne la présidente qui précise que le champ de développement se réduit.

Aussi, nous devons absolument fidéliser par une qualité de service irréprochable et une écoute attentive auprès de nos adhérents – une attention particulière envers les personnes en difficulté est aussi une priorité.

Il y a 2 ans, nous avons mis en place une option « alpha santé » à 25 euros avec une couverture tout à fait honorable. Ce produit déficitaire certes, nous l'assumons. La cotisation à cette option est ramenée à 20 euros pour ceux de nos adhérents bénéficiant de l'ACS.

Dans cet environnement pour le moins difficile, nous avons souhaité adhérer à l'UNME, car cet organe de représentation politique des mutuelles en entreprise était pour nous un moyen de ne pas se sentir isolés, de défendre les mutuelles ancrées sur le terrain. Nous avons les mêmes préoccupations, les mêmes valeurs.

C'est donc naturellement que nous sommes entrés dans AGRUME, car il était important, qu'au-delà de la mise en commun de moyen d'un outil de gestion technique et financier la MOYEN garde son identité.

Enfin, en choisissant l'UNME comme Union de regroupement dans le cadre des nouveaux statuts de la FNMF, la présidente de la MOYEN attend en retour de ses engagements, que les représentants ainsi choisis dans les différentes instances fassent entendre leur voix et soient leur porte-parole pour une mutualité vraie, fidèle à ses fondements initiaux.

Propos recueillis par Marie-Françoise BORIE